

COMMUNIQUÉ



S.O.S. CJE

40 000 jeunes adultes abandonnés!

Montréal, 26 novembre 2014 — Dans un bras de fer sans précédent, le *Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale* profite du grand vent de coupures que le gouvernement fait souffler sur le Québec pour transformer radicalement et unilatéralement l'environnement administratif de ses 110 *carrefours jeunesse-emploi (CJE)*. Il récupère ainsi 45 millions, auparavant dédiés à aider TOUS les jeunes du Québec, pour les détourner vers *Emploi Québec* qui déterminera ensuite qui aura droit aux services des *CJE*.

En vigueur dès le 1^{er} avril 2015, cette réforme entraînera des conséquences désastreuses pour des milliers de jeunes et pour leur communauté. Les *CJE* sollicitent la collaboration du grand public pour faire entendre raison au gouvernement du Québec afin que la mission des carrefours demeure telle qu'elle est : universelle et accessible.

« Qu'est-ce que je peux faire pour toi aujourd'hui? »

Depuis 20 ans, les *CJE* accueillent et accompagnent l'ensemble des jeunes de 16 à 35 ans vers l'emploi, les études et l'entrepreneuriat, et ce, sans discrimination quant à leur statut socioprofessionnel et ethnoculturel. Disposant d'un financement par subvention liée à la mission de base, les carrefours sont en mesure rejoindre de jeunes adultes qui ne cadrent pas dans les nombreuses exigences des programmes de l'État et qui ne sont pas toujours sur le radar des institutions publiques.

Suite à cette transformation du cadre de financement en achat de services, « payés à la tête de pipe », ce sont plus de 40 000 jeunes adultes qui seront exclus des *CJE* faute de répondre aux critères administratifs exigés : être prestataires de l'État. Terminé pour les carrefours la possibilité d'accueillir tous les jeunes par la simple question : « Qu'est-ce que je peux faire pour toi aujourd'hui? »

Inertie du gouvernement

Outre l'exclusion de milliers de jeunes, les balises prédéfinies et rigides imposées par l'État auront pour effet de limiter la créativité et l'adaptabilité des interventions. La capacité d'innover, d'initier et de lever des projets dans la communauté sera compromise, ce qui aura un impact majeur sur la vitalité et le dynamisme du milieu. Le manque de financement pourrait également occasionner des pertes d'emplois et de possibles fermetures de *CJE* en région.

À l'heure où l'on se parle, le Ministère n'a avancé aucun argument valable pour justifier la transformation du cadre de financement des *CJE*, sinon son intention de mieux les contrôler et les embrigader, compromettant ainsi un réseau communautaire performant et rentable pour les jeunes et pour le Québec. Les représentants des *CJE* ont pourtant offert leur collaboration pleine et entière en promettant une reddition de comptes rigoureuse et un accompagnement soutenu pour les jeunes les prestataires du soutien de l'état, référés par *Emploi-Québec*. Malgré tout, le gouvernement demeure de glace et maintient sa position.

Au nom des milliers de jeunes de nos communautés, nous demandons que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale nous accorde un délai de 15 mois pour réfléchir et trouver, avec lui, les meilleures façons de faire pour atteindre nos objectifs communs.

Campagne de mobilisation Mon CJE, j'y tiens!

Pour se faire entendre des hautes instances, la campagne de mobilisation « *Mon CJE, j'y tiens!* » a été lancée en octobre dernier, dans tout le Québec. Nous invitons la population à manifester son appui aux *CJE* en cliquant sur l'onglet « j'aime » de la page Facebook Mon CJE, j'y tiens et en écrivant une lettre à leur député pour dénoncer la situation, afin que la mission des *CJE* reste telle qu'elle est : universelle et accessible à TOUS les jeunes adultes de 16 à 35 ans.

– 30 –

Renseignements :

Marie-Claude Desjardins
450-745-1300 • info@cacjeq.ca